

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 septembre 2023 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 23 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 19 septembre 2023 s'est réuni le Lundi 25 septembre 2023 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, NOSMAS Karen, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, MARTIN Dominique, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, BALLEREAU Marie-Catherine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, DUBOURG Jean-Luc, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CARUHEL Maud, FEYRIT Jean-Claude, DUBRANA Didier, BLANCHARD Stéphane, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, FRANCIS Stéphane, HAY Florence,

Pouvoirs : de CARUHEL Maud à HOCQUELET Joël, Maire, de FEYRIT Jean-Claude à SORIN Christian, de DUBRANA Didier à CILLIERES Charles, de BLANCHARD Stéphane à NOSMAS Karen, de FIGUEIRA Muriel à CHASTAING Séverine, de ROQUES Loréline à CARDOIT Patrick, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie, de HAY Florence à CALZAVARA Martine.

H.22

Demande de subvention au profit de l'association Rockschool - Rapschool Marmande

L'association Parallèles Attitudes Diffusion a souhaité ne plus assurer la gestion de la Rockschool Marmande au 1^{er} juillet 2023.

Un transfert de gestion a été opéré au 1^{er} juillet 2023 entre l'association Parallèles Attitudes Diffusion et la nouvelle association de gestion de la Rock School Marmande, dénommée Rockschool Rapschool Marmande, créée le 12 janvier 2023 et dont le nouveau bureau et le nouveau Président, ont été élus le 30 mai 2023.

Un transfert des activités de l'équipement marmandais, de l'actif et du passif ainsi que des charges d'employeur entre l'association Parallèles Attitudes Diffusion et l'association Rockschool Rapschool Marmande, est en cours.

La nouvelle situation permettra à l'association en charge de la Rockschool Marmande de diversifier ses ressources budgétaires et de développer des prestations. Elle fédère plus de 180 adhérents pour la saison 2022/2023.

Pour l'année 2023, la Commune souhaite aider la nouvelle association à trouver son modèle économique.

A cet effet, elle propose :

- D'attribuer une subvention de **32 000€** à l'association ROCKSCHOOL RAPSCHOOL MARMANDE au titre de l'aide au fonctionnement et à la médiation culturelle pour l'activité Rock School Marmande pour l'année 2023.
- De conclure une convention d'objectifs et de moyens pour une durée de 3 ans

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** de conclure et de signer une convention d'objectifs et de moyens triennale avec l'association ROCKSCHOOL RAPSCHOOL MARMANDE.
- Décide** de verser une subvention d'un montant de 32 000 € au titre de l'année 2023
- Précise** que cette subvention est prévue au Budget principal 2023 article 65748
- Autorise** M. le MAIRE ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Votants : 31 - Abstention : 00 - Exprimés : 31 - Contre : 00 - Pour : 31 -
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 septembre 2023

Le secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Le Secrétaire de séance
Charles CILLIERES



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le **05/10/2023**
et de sa transmission au contrôle de légalité le **05/10/2023**